



**Critères nationaux de sélection pour le  
Championnat du Monde junior  
(14-18/10/2020 – Sofia - Bulgarie)**

Le Championnat du Monde Junior 2020 (CMJ 2020) est accessible aux juniors qui combattent dans une des catégories suivantes :

- Femmes : -42kg, -44kg, -46kg, -49kg, -52kg, -55kg, -59kg, -63kg, -68kg, +68kg
- Hommes : -45kg, -48kg, -51kg, -55kg, -59kg, -63kg, -68kg, -73kg, -78kg, +78kg

### **1. Critères d'éligibilité**

Les critères d'éligibilités sont :

Afin d'être sélectionnable pour le CMJ 2020, le taekwondoïste doit être :

- de nationalité belge,
- en possession d'une licence GAL 2020.
- porteur d'un diplôme de 1<sup>er</sup> Dan Kukkiwon minimum.
- né en 2005-2004-2003.

### **2. Les critères nationaux de sélection**

Afin d'être sélectionnable pour une participation au CMJ 2020, le taekwondoïste belge doit satisfaire au minimum à la condition suivante :

Avoir remporté au moins une médaille d'argent **et** une de bronze dans une même catégorie de poids junior lors des tournois de sélection suivants :

- o Open des Pays-Bas (G1-E1) (7-8/03/2020),
- o Open de Belgique (G2-E1) (14-15/03/2020),
- o Championnat Européen des clubs - Croatie (G1-E2) (4-7/04/2020) **Reporté par la WTE en raison du Covid 19.**
- o Open d'Autriche (G1-E1) (30-31/05/2020) et
- o Open de Pologne (G1-E1) (12-13/09/2020) (Si la date limite d'inscription pour le CMJ 2020 est compatible avec les dates de cet open).

Remarques :

- Un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
- Le taekwondoïste sera sélectionné dans la catégorie de poids dans laquelle il a rempli les critères de sélection.
- L'organisme des juniors est en croissance. Si un taekwondoïste sélectionné n'arrivait plus à tenir son poids afin de rester dans la catégorie où il s'est sélectionné, après analyse des chances de succès, à la demande de sa direction technique, ce taekwondoïste pourrait monter de catégorie à condition qu'il n'y ait personne de sélectionné dans la catégorie supérieure.

### **3. En cas d'égalité :**



Si plusieurs taekwondoïstes ont réalisé les mêmes critères de sélection pour une participation au CMJ 2020, ceux-ci seront départagés de la manière suivante :

Le compétiteur qui aura le plus grand nombre de points accumulés sur les 3 meilleurs tournois de sélection en catégorie junior (voir tournois susmentionnés) sera sélectionné. Le calcul du total des points se fait selon le système de points attribués aux tournois G1 pour les seniors (tableau 1).

<b>Place</b>	<b>Points</b>
1 <sup>er</sup>	10
2 <sup>ème</sup>	6
3 <sup>ème</sup>	3,60
5 <sup>ème</sup>	2,16
9 <sup>ème</sup>	1,51
17 <sup>ème</sup>	1,06
33 <sup>ème</sup>	0.74

Tableau 1 : Points attribués par la WT en fonction du niveau atteint dans l'open de niveau G1 et G2

Remarques :

- Un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
- Les trois meilleurs résultats doivent avoir été obtenus dans une même catégorie de poids WT. Des résultats obtenus dans des catégories de poids WT différentes ne peuvent être comptabilisés ensemble.
- La commission nationale, sur base de l'analyse du dossier orienté sur les chances de succès, pourra proposer au taekwondoïste non sélectionné (qui a rempli les critères de sélection) de combattre dans la catégorie supérieure à condition que cette catégorie soit libre.